

DELIBERATION N°26-2025 : **Guide interne de la commande publique**

Le **09 septembre 2025 à 09h30** sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

Nombre de membres :

- En exercice : 24
- Présents : 9
- Représentés : 4

Étaient présents : *Monsieur Marcel CANNAT, Monsieur Joël BONNAFFOUX, Madame Martine GARCIN, Monsieur Jacques FRANCOU, Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD, Monsieur Richard MAGNAN, Madame Bernadette SAUDEMONT, Madame Catherine ASSO, Monsieur Marc BEYNET.*

Avaient donné pouvoir : *Madame Muriel MULLER à Monsieur Marc BEYNET
Monsieur Christian DURAND à Monsieur Marcel CANNAT
Madame Chantal EYMEOUD à Monsieur Jacques FRANCOU
Monsieur Rémy ODDOU à Monsieur Joël BONNAFFOUX*

Vu le guide interne de la commande publique annexé à la présente délibération,

LE PRESIDENT

Dans l'optique de sécuriser juridiquement les procédures de l'établissement dans le domaine de la commande publique et conformément aux recommandations prises devant la Chambre Régionale des Comptes, il est proposé de mettre en place un guide interne de la commande publique. Celui-ci est un véritable outil de pilotage et d'accompagnement, il permet :

- Prévention du risque juridique : en rappelant les règles fondamentales issues du Code de la commande publique, du Code pénal et de la jurisprudence, il limite les risques de contentieux et d'irrégularités.
- Harmonisation des pratiques : il offre aux agents une méthodologie commune, garantissant la cohérence et la transparence des procédures, quelles que soient les services concernés.
- Montée en compétence des équipes : en servant de support pédagogique, il facilite la compréhension des notions clés (seuils, publicité, mise en concurrence, exécution des marchés).

- Promotion de l'éthique et de l'équité : en clarifiant les responsabilités, il contribue à une gestion responsable des deniers publics et renforce la confiance des partenaires.

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le guide interne de la commande publique annexé,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCEDE AU VOTE

Nombre de votes POUR : 13

Nombre de votes CONTRE : 0

Nombre d'abstentions : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE

- D'approuver le guide interne de la commande publique

Fait à Gap, le 09 septembre 2025

Le Président

Marcel CANNAT

Pour transmission :

- Représentant de l'Etat

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.